

Motion de conseil des maîtres sur les évaluations d'école

Nous, enseignantes de l'école élémentaire de Nousseviller-St-Nabor et de l'école maternelle de Cadenbronn, réunies en conseil des maîtres le lundi 6 mars 2023, souhaitons faire part de nos remarques et inquiétudes concernant la mise en place des évaluations d'école.

Tout d'abord, le lien très fort entre les conclusions du rapport d'évaluation et le projet d'école nous inquiète fortement et nous laisse craindre de nous voir imposer des axes de travail que nous ne jugeons pas prioritaires au regard de notre connaissance du terrain et de notre expertise professionnelle.

Ensuite, ce nouveau dispositif lie acquisitions et résultats des élèves aux pratiques professionnelles des enseignantes et au fonctionnement de l'école. **Pour nous l'évaluation des personnels doit rester de la seule compétence de notre Inspecteur de l'Éducation Nationale.**

De plus, les questionnaires distribués aux parents et aux élèves risquent de transformer le rapport entre les usagers et l'école. Pour nous, le Service Public d'Éducation a pour mission de faire progresser tous les élèves dans leurs apprentissages. Tout ce qui pourrait de près ou de loin s'apparenter à une forme de clientélisme ne peut que nuire à l'exercice de nos missions et au bon fonctionnement de notre école.

Enfin, la phase d'auto-évaluation vient considérablement alourdir la charge de travail de notre équipe et particulièrement celle de la directrice et des enseignantes qui se retrouvent au centre d'un dispositif qui n'est souhaité par aucune d'entre nous. Aucun décret, aucun texte réglementaire ne peut nous contraindre à accepter ces évaluations, nos obligations réglementaires de service étant fixées par le décret 2017-444 du 29 mars 2017 qui ne fait aucune mention des évaluations d'écoles et de leur caractère obligatoire.

Pour toutes ces raisons, nous ne souhaitons pas entrer dans ce dispositif qui ne répond en rien à nos besoins pour améliorer le fonctionnement de l'école et faire évoluer nos pratiques professionnelles.

Le conseil des maîtres des écoles de Nousseviller-St-Nabor et Cadenbronn.